

## **V. L'occupation (S. CABBOI, M. OTTE, M. PATOU-MATHIS)**

### **V.1. Choix de l'implantation à Chaleux**

Durant le Bölling, on assiste à une véritable extension de l'occupation magdalénienne dans les vallées de la Lesse et de la Meuse, il semble que l'installation dans cette région soit dictée par la richesse des biotopes que l'on y rencontre<sup>91</sup>. Cette "contrée mosaïque" offrait en effet des ressources diversifiées. Les analyses paléoenvironnementales réalisées à Chaleux démontrent abondamment cette diversité de la faune comme de la flore. Le choix de la grotte a probablement été dicté par ses caractères morphologiques. Idéalement située à l'extrême ouest du Cirque de Chaleux, la cavité bénéficie d'une protection naturelle contre les vents dominants. Son exposition vers l'est offrait en outre un ensoleillement appréciable et ce dès le matin. La proximité de l'eau n'était certes pas un aspect négligeable.

### **V.2. Mode d'occupation**

La densité du matériel indique une occupation intense, marquée par une très grande diversité d'activités dont les restes de chasse, d'occupations domestiques et de considérations esthétiques ou religieuses. Elle semble correspondre à la notion de "camp de base".

La variété de l'outillage suggère une occupation analogue à celle de grands sites périgourdins où toutes les tâches connues pour l'époque magdalénienne sont présentes (R. White, 1985).

### **V.3. Activités de subsistance**

Les restes osseux, très nombreux, attestent d'activité de chasse importantes.

L'espèce dominante dans le gibier recherché par l'homme préhistorique est le Cheval. Sa niche écologique se trouvant à faible distance du site montre un choix délibéré dans la recherche de cette espèce et probablement une stratégie de chasse élaborée.

D'autres animaux présents aux alentours de la grotte offraient une nourriture variée.

La chasse au Renne par contre a dû se faire à une plus longue distance du site. Elle reflète peut-être un déplacement du groupe pour la recherche de cette espèce, ou alors atteste d'une activité de chasse en hiver sur les plateaux ardennais.

---

<sup>91</sup> J. de Heinzelin, 1984.

La pêche est également attestée par quelques restes. E. Rahir (1914) mentionne la découverte de vertèbres de poissons dans le fond de la grotte et E. Dupont signale la présence de poissons d'eau douce dans la liste faunique parue en 1872. De même, dans le sédiment du foyer découvert sur le replat quelques ossements de poissons ont été relevés par J.-M. Cordy. Il semble que les ressources alimentaires de la Lesse soient en définitive peu exploitées.

Les armes de chasse sont présentes sur le site. Les nombreuses sagaies mises au jour dans la grotte et sur le replat et peut-être également les armatures montrent que la préparation et la fabrication de ces outils se faisaient sur place.

Les ressources de la chasse n'étaient pas uniquement utilisées dans un but alimentaire. Le façonnage de l'os et du bois de Renne montre que ces matériaux étaient des matières premières appréciables.

Les Loups et l'Ours brun avaient peut-être été chassés dans le but de récolter leur fourrure. Cette pratique est attestée dans plusieurs sites français contemporains.

Une étude archéozoologique (M. Patou-Mathis) des ossements a permis de préciser les modalités des comportements de subsistance.

### **Les chevaux**

Les éléments anatomiques les mieux conservés des chevaux sont les dents et les os des pattes. Le squelette axial est très rare, les os longs des parties supérieures des membres peu abondants. Ce constat avait déjà été fait par E. Dupont (1867) lors des premières fouilles. Il soulignait l'absence des vertèbres autres que cervicales, la très grande rareté des côtes, des os des ceintures (scapula : la cavité glénoïde) et la surabondance des jugales (937 correspondant à 56 individus). Ceci traduit les techniques d'acquisition et de traitement des chevaux par les Magdaléniens. Ils ont chassé le Cheval à quelques kilomètres (probablement moins de 5) de leur campement dans les prairies des boucles de la Lesse. Ils le dépeçaient sur place, laissaient l'encombrante colonne vertébrale et les os des ceintures sur lesquels ils devaient prélever des filets de viande, et rapportaient à la grotte les parties ainsi préparées. La tête était transportée avec les premières cervicales et désarticulée ultérieurement (stries sur un fragment de crâne). Le crâne était ensuite fracturé pour en extraire la cervelle. Les membres étaient désarticulés dans l'habitat (stries sur l'extrémité proximale d'un radius, d'un ulna, d'un métacarpien et sur un nombre élevé d'os longs découverts par Ed. Dupont, 1867). Les os à cavité médullaire importante sont tous fracturés. Dans plus d'un mètre cube d'os de chevaux, Ed. Dupont (1867) n'avait repéré qu'un seul élément entier, un tibia de poulain. La moelle de la mandibule a également été prélevée. Des stries courtes et profondes situées sur la face plantaire d'une première phalange peuvent avoir été faites lors de l'extraction des ligaments de la patte, vraisemblablement en prévision d'une utilisation ultérieure.

## **Les chamois**

L'étude de la conservation des éléments anatomiques des chamois atteste de la présence de presque tous les os. Le squelette axial est absent, mais beaucoup de restes déterminés anatomiquement mais non taxonomiquement (NRDA du tableau XV) peuvent y être attribués, la taille des côtes et des vertèbres étant celle d'herbivores moyens-petits (Chamois, Renne, Bouquetin).

Deux cubo-naviculaires, un gauche et un droit, provenant d'un même individu, portent sur la face ventrale au niveau inférieur des stries courtes et profondes résultant de l'action d'un outil lithique lors de la désarticulation de la patte postérieure (tarse). Une épiphyshe proximale de 1ère phalange a été mordue par un petit carnivore (Renard ?).

## **Le cerf élaphe**

Une strie, produite lors de la désarticulation de la patte arrière, a été observée sur la trochlée proximale du talus gauche d'un cerf élaphe.

## **Les lièvres**

Tous les éléments du squelette des lièvres sont présents, ils sont tous fracturés. Ils ne portent aucune marque de Carnivores. Ils ont probablement été chassés par l'homme.

## **Les ossements indéterminés**

77,4 % des restes osseux n'ont pu être totalement déterminés (Tableau XV). Ils correspondent principalement à des fragments de diaphyses d'os longs d'herbivores de taille moyenne à petite. Leur longueur maximale est pour 58,6 % d'entre eux inférieur à 2 cm, 37,7 % comprise entre 2 et 5 cm; 3,3% supérieure à 5 cm et inférieure à 10 cm, et seulement 0,3 % supérieure à 10 cm. Ces esquilles attestent de la forte fragmentation qu'ont subi les os, elle est dans la plupart des cas d'origine anthropique. L'action des carnivores est mineure, quelques marques de morsure sur 4 restes (soit 0,2 %), celle d'agent climatique et édaphique légèrement plus importante; 1,2 % du matériel portent des cupules ou des plages de dissolution, des vermiculations, des fissurations longitudinales. Des stigmates d'interventions humaines sont visibles sur 1,6% des ossements indéterminés : stries, esquillements (résultats de fracturations), calcination.

Parmi l'ensemble du matériel, 134 ossements, ont pu être déterminés au niveau anatomique (Tableau XV). Ce sont surtout des fragments de dents et des restes appartenant au squelette axial d'ongulés de taille moyenne ou petite, à l'exception de quatre cartilages costaux et d'une côte, de Chevaux ou de Bovinés. Ces éléments témoignent de l'apport au campement du thorax complet de certaines espèces, principalement des Cervidés et des petits Bovidés, voire de l'animal entier.

## **Hypothèses**

Les magdaléniens de Chaleux ont pratiqué une chasse spécialisée sur les troupeaux de chevaux sans distinction ni de l'âge, ni du sexe et cela durant

toute l'année. Ils les abattaient, ainsi que les Bovinés, à quelques kilomètres de leur habitat et les dépeçaient sur place, alors que les espèces de plus petite taille, les Chamois en particulier, étaient rapportées entières. La viande était récupérée mais également d'autres éléments comme le crin de la queue des chevaux (Ed. Dupont, 1872). Les Carnivores étaient chassés essentiellement pour leur fourrure sur certains, dont les renards, les canines ont servi à confectionner des objets de parure (Ed. Dupont, 1872).

Alors que l'étude faunique du matériel (des fouilles anciennes et récentes) met en évidence la rareté du Renne, l'outillage osseux, abondant à Chaleux, lui est confectionné essentiellement à partir du bois de ce Cervidé. Ce qui soulève la question de la provenance de cette matière première. Deux hypothèses peuvent être envisagées : soit les préhistoriques ont très peu chassé le Renne mais ont ramassé les bois de chute; soit ils ont, lors de leur installation, apporté avec eux des morceaux de ramures et des objets déjà façonnés. Cette seconde possibilité nous apparaît plus vraisemblable car durant cette phase tempérée, les Rennes ne devaient pas être abondants aux alentours du gisement voire absents tout au moins en été. Les Magdaléniens ont également collecté des fragments d'ivoire (40 dont 7 travaillés, Dewez, 1987), probablement sur des carcasses de Mammouth. Là aussi ils ont pu les amener lors de leur arrivée.

#### **V.4. Activités domestiques**

Le débitage de silex est la forme d'artisanat le plus important sur le site. Les rognons pouvaient être épingleés sur place ou sur les lieux d'extraction. Les produits de débitage très diversifiés étaient aménagés en outils sur le site même. De nombreuses recoupes montrent une certaine économie des objets façonnés.

Le débitage du bois de Renne et de l'os sont également très bien attestés.

Des activités plus originales telles que la couture ou le façonnage de coquilles tertiaires sont également présents comme en témoignent les nombreuses aiguilles à chas et les micro-perçoirs.

#### **V.5. Activités cultuelles**

Ces activités sont présentes aussi bien dans la grotte que sur le léger replat fouillé récemment. Les plaques de grès gravées de décor figuratif sont la meilleure expression de ces préoccupations.

Abondamment décrites dans les travaux de Fr. Twiesselman (1951), ces plaquettes manifestent un style détaillé, naturaliste, animé correspondant bien à la phase finale de l'art paléolithique (A. Leroi-Gourhan 1965). Elles établissent ainsi un lien avec les régions rhénanes où se retrouve le même style de décor (G. Bosinski, 1979). Dans nos fouilles récentes une plaque gréuseuse fut à nouveau découverte. Illustrant un aurochs, elle participe de la même iconographie et du même esprit (M. Lejeune, présent volume).

## **V.6. Occupation unique et/ou saisonnière**

Un des buts des fouilles récentes était de mettre en évidence le type d'occupation de la grotte de Chaleux. Nous ne pouvons dire si l'occupation était unique et durable ou si elle était de courte durée et répétée au fil des saisons. La micro-stratigraphie était compliquée par le double pendage caractérisant le niveau d'occupation. Aucune succession significative n'a pu être décelée.

Plusieurs arguments laissent penser que l'occupation était longue et continue. Soulignons toutefois que les ressources des matières premières siliceuses étaient situées à quelque 80 km du site de Chaleux.

La situation et la nature du site (ouverture bien visible, accès facile, proximité d'une eau courante, très abrité, bien éclairé et bien sec, dans un biotope varié, font de cette grotte un lieu propice à une installation humaine de longue durée, ce qui est attesté par le matériel archéologique abondant et diversifié, et les aménagements de l'habitat (ateliers d'activités, dallage, foyer appareillé...). Durant cette phase tempérée du tardiglaciaire, la grotte de Chaleux a probablement, servi à plusieurs reprises de camp de base à des Magdaléniens venus du Bassin Parisien (origine de la matière première lithique, techniques).